

**Cérémonie du 8 mai**

C'est de l'histoire que l'on tire les enseignements du présent, pour préparer l'avenir sans oublier ceux qui sont morts pour la France.

Le 8 mai 2014, ensemble nous avons rendu un hommage aux victimes de notre commune.

Il fut important d'associer la jeunesse à cette manifestation pour que vive le devoir de mémoire.

Je remercie les enfants pour leur participation, bouquets de fleurs, vente de bleuets, lecture du discours, également Georges, Marie Thérèse et Jean pour le travail de rénovation du nom des victimes.

Les anciens combattants et les pompiers pour la dimension que par leur présence, ils confèrent à cette cérémonie.

Ce rassemblement fut l'occasion de nous incliner pour ces hommes morts pour la France au nom de notre liberté.

Le Maire

**Cérémonie du 11 novembre**

L'année 2014 sera marquée dans toute la France par la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. La commune, pleinement dans son rôle, souhaite s'associer à ce devoir de mémoire avec les anciens combattants.

Si vous possédez des cartes postales de cette période ou autres documents, veuillez contacter la mairie.

Merci de votre participation.

**Vos rendez-vous à venir**

<b>14 juillet</b>	Rendez vous à partir de 11h30 à la mairie
<b>30 et 31 août</b>	Ball trap
<b>27 septembre</b>	Bal de la St Michel
<b>22 et 23 Novembre</b>	Fête du Frêne Têtard Programme de plantation

- Des **dépôts sauvages** ont été constatés sur la voie publique de l'ancienne déchèterie (lieu-dit Barcelone) ainsi que dans divers chemins, bords de champs....

Une mise en demeure d'obtempérer et nettoyage du site a été adressée à l'auteur.

Chaque dépôt sauvage entraîne une recherche des contrevenants.

- Les toilettes sèches ont été trouvées plusieurs fois dans un état déplorable. En cas d'incivilités continues, celles-ci seront fermées le soir à partir de 17h30 et les week-end.

- **Vitesse excessive et sens interdit**

Plusieurs remarques verbales ont été données.

Une personne ne prenant pas en compte le bien-fondé a été convoquée à la mairie et à la gendarmerie de Frontenay-Rohan-Rohan. Il en sera de même pour toutes autres constatations.

**« LE RESPECT SE COMMANDE ET IL NE PEUT NI ÊTRE DONNÉ NI ÊTRE RETENU LORSQU'IL EST DÛ »**

- **Respect de la tranquillité de chacun**

Nous vous rappelons que *les travaux de bricolage et de jardinage* en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres engins motorisés doivent se faire selon les horaires de l'arrêté préfectoral en date du 13 juillet 2007, article 5.

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction des situations.

**Entretien des trottoirs**

L'article 8 du règlement communal voirie:

Obligation est faite aux riverains des voies de la commune d'assurer l'entretien de leur trottoir

**Déchèteries**

Les plus proches de la commune d'Amuré sont:

- Le Vanneau
- Frontenay Rohan
- Prin Deyrançon

Voir les horaires dans le document ci-joint

**Club Réveil du Marais**

Nombreuse participation lors du concours de belote du 13 mai 2014. A cette occasion, un constat concernant la sécurité des usagers de la salle des fêtes a permis de mettre en place, à usage de test, un nouveau plan de stationnement, un accès réservé aux pompiers et un emplacement réservé uniquement au traiteur. Un premier constat très positif des usagers a été constaté.



*Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances*

Bulletin municipal de la commune d'AMURÉ  
Numéro 30 Juillet 2014

**Le mot du Maire**

Page 1

Je tiens au nom du Conseil Municipal et à titre personnel à remercier sincèrement tous les électeurs et électrices de la commune qui ont témoigné leur confiance pendant les élections municipales du 23 mars dernier.

Cette nouvelle équipe, placée sous le signe de la parité, est déterminée pour réaliser son programme électoral et satisfaire les besoins des Amuréens et Amuréennes en préservant l'équilibre budgétaire.

Les réunions du conseil municipal, qui sont publiques, se tiennent le dernier lundi de chaque mois, sauf circonstance exceptionnelle, avec un temps citoyen à la fin de chaque séance.

Marcel MOINARD

**Organigramme des élus**

Mr MICHAUD Loïc	1er Adjoint
Mme RICHARD-PELLET Inès	2e Adjointe
Mme HERAULT Francette	3e Adjointe
Mr GEANT Thierry	Conseiller
Mme COMINET Lydiane	Conseillère
Mr REIGNIER Bernard	Conseiller
Mr HENNON Christophe	Conseiller
Mme MENENTEAU Suzette	Conseillère
Mr GUILLET Alain	Conseiller
Mme DAVAILLE Lynda	Conseillère

**Comptes rendus du Conseil Municipal**

Les comptes rendus du conseil municipal sont à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture et consultables sur un nouveau site internet en cours de création afin de répondre à vos attentes.

Pendant les congés de Mme ROBERT du 15 août au 5 septembre, une permanence sera tenue par les élus chaque mercredi matin de 10h à 12h



Horaires d'ouverture du secrétariat au public

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin			9h - 12h		
Après-midi	14h - 17h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h

**Bureau de vote de La Gorre (extrait du compte rendu du conseil municipal)**

Il existait 2 bureaux de vote sur la commune:

Un à la mairie

Un à la Gorre

Considérant que le nombre d'électeurs sur la commune (205 sur le bourg, Chausse et 125 sur la Gorre) ne nécessite pas deux bureaux de vote,

Considérant les difficultés rencontrées lors des élections (beaucoup d'assesseurs pour seulement 11 conseillers en exercice),

Considérant un nombre important de supports homologués obligatoires sur les deux bureaux de vote (25 x 2 pour les européennes, d'où une dépense supplémentaire),

Le conseil municipal décide par un vote à bulletin secret à 10 voix pour

De supprimer le bureau de vote sur le village de la Gorre,

D'instaurer un seul bureau de vote dans la commune, situé à la mairie d'AMURÉ.

Par décision du Conseil Municipal de FRONTENAY ROHAN ROHAN, le bureau de vote du Pont a également été supprimé.

Mairie d'Amuré - 80 route de Niort-Marans - 79210 AMURÉ

Publication: Marcel MOINARD Mise en page: Gaëta ROBERT

Articles: les membres du conseil municipal, les enseignantes, l'association des Parents d'élèves

Photos: Marcel MOINARD, Loïc MICHAUD, Gaëta ROBERT et les enseignantes

## Effectués

**Village de La Gorre**

Suite à nos engagements électoraux, axe N°1, « sécurité des humains et des biens » des travaux de sécurisation de la voie SNCF et des sorties du tunnel communal ont été effectués

Un enrobé partiel a été fait dans la cour de l'école. Construction d'un muret servant de petit banc le long de l'appentis du logement communal. Le jeu a été réinstallé et une demande d'aide financière a été adressée pour l'acquisition des tapis extérieurs pour l'aire de jeu.



Le contrat de raccordement de l'installation a été réalisé.

Le tarif de rachat par Séolis de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques communaux est de 30,09 cts € / Kwh pour un plafond annuel de 12 000 Kwh. L'énergie produite au dessus du plafond annuel est rémunérée à 5 cts €/Kwh



La peinture des îlots a été effectuée et des bornes flexibles vont être installées sur la route départementale N°1 reliant Sansais à Epannes.



Station de relevage du tout à l'égout  
L'inauguration a été faite le 9 juillet.

Sur l'ensemble de la commune, fauchage, broyage de fonds de talus, taille des haies réalisés par le SIVOM et Monsieur NIAY, employé communal



## A réaliser dans l'année

**Village de La Gorre**

Réfection de la rue de l'école et de l'entrée du logement communal

Habillage d'un bardage bois à l'ancien local à douche.

Pose d'un muret en pierres de taille le long de la bordure d'iris.

Mise en place d'un panneau « voie sans issue » au niveau du délaissé voie ferrée.

Réparation du chemin du marais de La Gorre et des Appris.

**Village de Chausse**

Chemin du jour à refaire pour établir une pente hydraulique vers le fossé.

Chemin des vieux champs (Les Martinelles) : rebouchage des trous

**Liaison Chausse-La Gorre**

Réparation du chemin du buisson de la roue, du fief l'oiseau et du buisson ouest.

**Le Bourg**

Chemin de la mariée : réparation suite à affaissement de la voirie et étude pour plusieurs aménagements des accès.

Aménagement d'un parking pour stationnement des camions sur l'ancienne voie routière au niveau du calvaire.

Elagage d'une haie pour la sécurité des usagers « chemin des Plumats »

Pour l'ensemble du plan communal, en partenariat avec le Conseil Général, les panneaux gênant la visibilité des usagers seront déplacés ou supprimés.

Peinture des passages pour piétons et signalisation.

## PAVE

**Plan d'Accessibilité de la Voirie et Espace public**

Afin de répondre à la loi du 11 février 2005, un bureau d'études réalise une analyse de la voirie sur l'adéquation entre la vie locale et le niveau de circulation (traversée piétonne, aménagement des carrefours, circulation, état du stationnement, masques à la visibilité aux carrefours, géométrie des carrefours, largeurs des voies, position des arrêts de bus...)

Cette étude comprend trois phases:

-Phase 1: diagnostic global de fonctionnement de la commune

-Phase 2: proposition du périmètre retenu en concertation avec les élus et acteurs locaux

-Phase 3: réunions publiques avec les habitants, entreprises, monde agricole, utilisateurs, personnes à mobilité réduite, ....

L'élaboration du PAVE est demandée dans le cadre de la loi sur le handicap et est rendue obligatoire sur toutes les communes avec envoi du rapport à la Préfecture.

Un chiffrage des actions avec leur niveau de priorités sera réalisé.

Les personnes qui souhaitent être associées dans la démarche sont invitées à se faire connaître à la mairie afin de mettre en place un comité de pilotage.

Une réunion publique aura lieu afin de présenter le projet.



Encore une année scolaire de terminée. L'occasion pour l'association des parents d'élèves de Sansais-Amuré-St-Georges-de-Rex de fêter cela, pour le plus grand bonheur des enfants. Pour cette fête, pêche à la ligne, maquillage, barbecue et soirée dansante ont attiré plus de 180 personnes (merci la météo !). Un véritable succès pour l'association qui lutte chaque année pour faire quelques bénéfices qui profiteront au confort des enfants. De nombreux parents volontaires ont participé en donnant du temps ou en cuisinant des gâteaux pour la soirée mais également les 3 communes, toujours présentes pour aider si besoin avec prêt de locaux, de matériel. Sans tout cela, les manifestations seraient difficiles voire impossibles à organiser.

L'APE est régulièrement en danger, il manque des membres. Pourtant plus nombreux ils seront, moins chacun aura à donner du temps. Bonne ambiance et bonne humeur sont au rendez-vous alors n'hésitez plus à vous porter volontaire !

L'APE

La commune remercie les personnes ayant mis à disposition leur terrain pour le stationnement des véhicules ainsi que les bénévoles en charge du stationnement et de la sécurité.

**Du nouveau pour les jeunes randonneurs.**

Un plan, des jeux, des devinettes, un petit bricolage, c'est ainsi que les jeunes touristes pourront découvrir le marais d'Amuré et la randonnée au Port Goron dans un dépliant gratuit disponible en mairie. Cet outil ludique et coloré a été imaginé et réalisé par les 49 élèves de l'école maternelle de La Gorre accompagnés de leurs enseignantes et de l'association *Le Recalour*. C'est au fil de leurs randonnées, de leurs observations, de leurs questions enfantines et de leurs travaux en classe que les enfants ont appris à mieux connaître le milieu et avoir envie d'en partager les secrets. Ainsi, les jeunes initiés reconnaîtront (sans la cueillir) la Fritillaire, fleur emblématique du marais, ils s'amuseront à colorier les animaux présents dans le marais, fabriqueront un aspirateur à insectes et pourront observer sans blesser les petites bêtes trouvées sur le chemin.

**Légende photo :**

Les élèves testent leur aspirateur à insectes.

Les enseignantes

**Création d'un comité des fêtes**

Lors des élections municipales, le Conseil Municipal s'était engagé sur la dynamisation de la vie de la commune afin de faciliter les échanges entre les habitants d'Amuré.

La création d'un Comité des Fêtes apparaît comme une vraie nécessité pour la mise en place d'animations diverses.

L'objectif est avant tout d'offrir à tous les habitants des animations variées par des rencontres et des distractions en proposant différents événements pour toutes les tranches d'âge : kermesse, brocante, fête de la musique, participation au Téléthon, carnaval et arbre de Noël. D'autres animations peuvent également être envisagées.

Par ailleurs, un Comité des Fêtes peut soutenir les différentes associations de la commune qui partagent les mêmes objectifs.

Après avoir échangé avec de nombreux habitants, la création d'un Comité des Fêtes commence à voir le jour. C'est pourquoi un appel à candidatures auprès des habitants souhaitant s'investir dans la création et l'animation est lancé.

Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent Madame Emilie ROUSSIERE, coordinatrice du projet, aux coordonnées suivantes : Portable : **06 16 61 88 91** Mail : [roussiere.julien@orange.fr](mailto:roussiere.julien@orange.fr)

Une réunion sera prochainement organisée à la Mairie pour échanger autour de ce projet

**Une nouvelle entreprise artisanale sur la commune**

Depuis le 12 mars, une nouvelle entreprise a vu le jour sur la commune. Après un CAP d'ébéniste obtenu chez les compagnons du Tour de France et plus de 15 années d'expérience professionnelle, Édouard CARDINAUD a créé son entreprise d'ébénisterie, agencement et menuiserie fine.

Il vous propose ses prestations de création (portes, volets, persiennes, escaliers, cuisines et meubles sur mesure...) et de restauration (meubles anciens, lits...) tout en restant à l'écoute de vos souhaits. L'entreprise s'inscrit dans une démarche écologique dans le choix des produits dans la mesure du possible : essences de bois locales (chêne, châtaignier, etc.), vernis à l'eau, isolation naturelle etc..

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez joindre l'entreprise aux coordonnées suivantes :

**Portable : 06 08 03 25 13**

**Courriel : [edouardcardinaud@yahoo.fr](mailto:edouardcardinaud@yahoo.fr)**



**Membres du Conseil Municipal:**

- Marcel MOINARD, Président
- Lynda DAVAILLE
- Inès RICARD-PELLET
- Lydiane COMINET
- Christophe HENNON

## Représentants de différentes associations:

- Associations familiales Départementales: Guy REBIFFÉ
- Aînés Ruraux: Jeanne GAUDIN
- Monde du Handicap: Marie-Thérèse FLEAU
- Insertion: Claude RICHARD

**Les finances de la commune****Vote des taux d'imposition**

Après avoir étudié le budget primitif, Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les 3 taxes d'imposition communales pour l'année 2014

**La taxe d'habitation** restera à 18,20%

**La taxe foncière (bâtie)** restera à 21,00%

**La taxe foncière (non bâtie)** restera à 73,50 %

**Section de fonctionnement du budget 2014****Dépenses**

- Charges à caractère général:	62 900 €
- Charges de personnel:	77 000 €
- Dépenses imprévues:	8 027 €
- Autres charges:	161 700 €
- Charges financières:	10 300 €
- Charges exceptionnelles:	300 €
- Virt à la section d'invest:	4 0 000 €

**Recettes**

- Excédent antérieur reporté:	84 187 €
- Atténuations de charges:	5 000 €
- Produits de services:	2 100 €
- Impôts et taxes:	162 740 €
- Dotation:	94 200 €
- Revenus d'immeuble:	12 000 €

**Section d'investissement du budget 2014**

- Remboursement d'emprunt :	30 000 €
- Subvention Toilettes sèches :	8 000 €
- Frais d'Etude (PAVE):	6 000 €

- Matériel roulant: (fourgon) 8 000 €

- Matériel de bureau:	3 000 €
- Mobilier:	7 000 €
- Extension école :	50 000 €
- Autres:	2 000 €
- Déficit d'investissement:	50 400 €

**Recettes**

- FCTVA:	18 000 €
- Taxe Locale d'Equipement:	1 000 €
- Affectation de résultat:	92 400 €
- Virement section de fonct:	40 000 €
- Subvention:	13 000 €



Prix d'achat du véhicule communal  
4 300€

**Montants des emprunts 2014 par trimestre**

Montant emprunté	Capital	Intérêt		Capital	Intérêt		Capital	Intérêt
250 000,00 €	2611,82	2014,74	200 000,00 €	10070,50	86,43	35 000,00 €	442,46	327,63
<b>Salle des fêtes et mairie</b>	2639,11	1987,45	<b>Lotissement « La Grosse Pierre »</b>	10079,11	77,82	<b>Photovoltaïque</b>	446,71	323,38
	2666,69	1959,87		10087,72	69,21		451,00	319,09
	2694,56	1932,00		10096,35	60,58		455,33	314,76
100 000,00 €	4769,56	563,67	50 000,00 €	1092,21	360,00			
<b>Ecole (TVA)</b>	4799,25	533,98	<b>Lotissement « La Grosse Pierre »</b>	1100,43	351,78			
	4829,13	504,10		1108,71	343,50			
	4859,19	474,04		1117,06	335,15			
<b>TOTAL</b>	<b>29869,31 €</b>	<b>9969,85 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44752,09 €</b>	<b>1684,47 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1800,50 €</b>	<b>1284,86 €</b>

**CLIC Information aux personnes âgées, aidants...**

Le CLIC BNV, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Bassin de Vie Niortaise, vous accueille, vous informe, vous oriente et vous écoute. Le CLIC est une association pour l'action gérontologique.

74 rue Alsace Lorraine—79000 NIORT—05 49 06 78 85—clicbnv@yahoo.fr

Site : [www.clic-bassindevieniorsais.jimdo.com](http://www.clic-bassindevieniorsais.jimdo.com)

La Mairie tient à votre disposition un guide d'informations à destination des aidants, la brochure du CLIC et un guide d'activités généreuses et conviviales à consulter sur place.

**Délégués au Syndicat des trois rivières****(Guirande—Courance—Mignon)**

- Délégué titulaire :  
Monsieur MOINARD Marcel
- Délégué suppléant :  
Monsieur GEANT Thierry

**SIEDS (Electricité)**

- Délégué titulaire :  
Madame HERAULT Francette  
(comité de surveillance SÉOLIS)
- Délégué suppléant :  
Madame RICHARD-PELLET Inès

**SIVOM de Mauzé (Travaux de voirie)**

- Délégués titulaires :  
Madame Inès RICHARD-PELLET  
Monsieur Alain GUILLET  
Monsieur Christophe HENNON

**SMEPDEP de la vallée de la Courance (Eau Potable)**

- Délégués titulaires :  
Monsieur MOINARD Marcel - Vice Président  
Monsieur GEANT Thierry
- Délégué suppléant :  
Madame MENENTEAU Suzette

**Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance**

- Délégués titulaires :  
Monsieur Marcel MOINARD - Président  
Monsieur Loïc MICHAUD  
Madame Lynda DAVAILLE
- Délégué suppléant :  
Madame Suzette MENENTEAU

**Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS)****Amuré – Sansais – Saint-Georges-de-Rex**

- Délégués titulaires :  
Madame Francette HERAULT - Présidente  
Madame Lynda DAVAILLE  
Madame Lydiane COMINET

**Syndicat de Pays du Marais Poitevin**

- Délégués titulaires :  
Madame MENENTEAU Suzette  
Madame DAVAILLE Lynda
- Délégués suppléants :  
Monsieur MICHAUD Loïc  
Monsieur GEANT Thierry

**SIVU du Syndicat de Pays du Marais Poitevin**

- Délégués titulaires :  
Madame HERAULT Francette  
Madame DAVAILLE Lynda
- Délégués suppléants :  
Monsieur MICHAUD Loïc  
Monsieur GEANT Thierry

**Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) énergies renouvelables et de développement durable**

Monsieur Loïc MICHAUD, élu référent

**Parc Interrégional du Marais Poitevin**

- Délégué titulaire :  
Monsieur Marcel MOINARD
- Délégué suppléant :  
Monsieur Thierry GEANT

**AIPEMP (Association d'Insertion pour l'entretien du Marais Poitevin)**

- Délégué titulaire :  
Monsieur Loïc MICHAUD
- Délégué suppléant :  
Madame RICHARD-PELLET Inès

**Syndicat de desserte par voie de terre des Marais Mouillés**

- Délégués titulaires :  
Monsieur REIGNIER Bernard  
Madame MENENTEAU Suzette
- Délégués suppléants :  
Monsieur HENNON Christophe  
Madame COMINET Lydiane

**Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

- Délégué collègue des élus :  
Monsieur REIGNIER Bernard
- Délégué collègue des agents :  
Madame ROBERT Gaëta,

**Délégué de la défense**

Monsieur REIGNIER Bernard

**Délégués de l'Administration**

Monsieur GUILLET Alain

## commission d'appels d'offres

## Commissions des Impôts

## Délégués titulaires.

Monsieur Marcel MOINARD, Maire, membre de droit,

Monsieur Loïc MICHAUD

Madame Inès RICHARD-PELLET

Madame Francette HERAULT

## Délégués suppléants :

Monsieur Christophe HENNON

Monsieur Thierry GEANT

Madame Lydiane COMINET

## TITULAIRES

## SUPPLEANTS

1-GUILLET Alain  
6 impasse du temps perdu 79210 AMURE

2- MENENTEAU Suzette  
26 chemin de la mariée 79210 AMURE

3-DAVAILLE Lynda  
2 chemin du Port Goron 79210 AMURE

4-HERAULT Francette  
14 traverse de La Gorre 79210 AMURE

5-COMINET Lydiane  
2 Rue de L'école 79210 AMURE

6-MOINET Paul  
21 Route de Chausse 79210 LE BOURDET

1-GEANT Thierry  
16 traverse de La Gorre 79210 AMURE

2-REIGNIER Bernard  
L'Ebaupin 79210 AMURE

3-RICHARD-PELLET Inès  
32 chemin de la mariée 79210 AMURE

4-MICHAUD Loïc  
7 imp de l'Ancienne Laiterie 79210 AMURE

5-HENNON Christophe  
1 chemin des Erables 79210 AMURE

6-BOUDAUD Thierry  
8 route de la gare Le Pont 79270  
FRONTENAY ROHAN ROHAN

Commission voirie	Le Maire	2ème Adjoint	Mr GEANT	Mr REGNIER	Mr GUILLET	Mr MICHAUD
Commission éclairage public (hors lotissement La Grosse Pierre	Le Maire	2ème Adjoint	Mr MICHAUD	Mme DAVAILLE	Mr GEANT	
Commission bâtiments communaux	Le Maire	1er Adjoint	Mme DAVAILLE	Mr HENNON	Mme HERAULT	
Commission bâtiments scolaires	Le Maire	3ème Adjoint	Mme COMINET	Mr GEANT	Mme DAVAILLE	
Commission lotissement La Grosse Pierre (urbanisation et voirie)	Le Maire	3ème Adjoint	Mr GUILLET	Mr HENNON	Mme DAVAILLE	Mme MENENTEAU
Commission Marais	Le Maire	1er Adjoint	Mr GEANT	Mr REGNIER	Mr GUILLET	
Commission hydraulique	Le Maire	1er Adjoint	Mr GEANT	Mme MENENTEAU	Mr REGNIER	Mr GUILLET
Commission animations:						
- Frêne tétard	Le Maire	1er Adjoint	Tout le Conseil Municipal			
- Printemps de la poésie	Le Maire	1er Adjoint				
- Nuits Romanes	Le Maire	1er Adjoint				
- 14 juillet	Le Maire	1er Adjoint				
- 8 mai - 11 novembre	Le Maire	1er Adjoint				
Commission						
- bulletin municipal	Le Maire	2ème Adjoint	Mme DAVAILLE	Mme COMINET	Mr MICHAUD	
- site internet	Le Maire	2ème Adjoint	Mr MICHAUD	Mr HENNON		
- commission Bibliothèque		Mme MENENTEAU	Mme HERAULT			
Commission associations						
- Centre de loisirs	Le Maire	3ème Adjoint	Mme COMINET			
- Parents d'élèves	Le Maire	3ème Adjoint	Mme DAVAILLE			
- Club du 3ème âge	Le Maire	3ème Adjoint				
- Pompiers	Le Maire	1er Adjoint	Mme DAVAILLE	Mme MENENTEAU		
- Chasse	Le Maire	1er Adjoint	Mr REGNIER			
- ASLA	Le Maire	1er Adjoint	Mme DAVAILLE			
- Le Recalour	Le Maire	1er Adjoint	Mr GUILLET	Mme DAVAILLE		
Commission locations et gestions des clés en cas d'absence du titulaire et suppléant régie						
- gîte	Le Maire	Dossiers Transversaux	Mme DAVAILLE	Mr MICHAUD		
- salle des fêtes	Le Maire		Mme MENENTEAU	Mme DAVAILLE		
- logement	Le Maire		Mme COMINET	Mr GEANT		
- terrains	Le Maire		Mr REGNIER	Mr GUILLET		
Commission finances	Le Maire		Mme COMINET			
Commission du personnel	Le Maire	1er Adjoint	2ème Adjoint			